

Résolution adoptée à la séance plénière du 29 mars 2021

Pour une politique nationale de santé environnement au cœur des territoires

Déclaration du groupe des Entreprises

Si la politique de santé environnement est une notion en juridique récente, elle n'en est pas moins importante ! ce sujet doit permettre une meilleure prise en compte des conséquences sanitaires et économiques des maladies liées à l'environnement, et par là des dépenses publiques. Nous partageons certaines orientations proposées dans cette résolution, notamment celle de l'évaluation. Réaliser des diagnostics locaux au plus près des territoires et construire des bases de données épidémiologiques multidisciplinaires sont des pistes qui vont en ce sens.

Tous les acteurs de la société doivent aujourd'hui mieux s'emparer de ce sujet : éduquer et sensibiliser les citoyens dès le plus jeune âge sont des axes fondamentaux ; permettre de développer des formations à l'intention des professionnels de la santé, des salariés, des entrepreneurs est aussi important.

Il est pour nous majeur, vis-à-vis des entreprises, d'aborder ce sujet dans un esprit constructif, avec des politiques incitatives et des solutions attractives. Faire entrer ce sujet dans la RSE, et faire en sorte que ce soit pris en compte lors d'appels d'offres, peut être un bon exemple. Il faut valoriser les politiques de mieux disant pour les entreprises. C'est une piste de réflexion lors de travaux ultérieurs du CESE.

Enfin, s'il apparaît normal que les personnes qui signalent des violations de droit soient protégées ainsi que le prévoit la directive européenne de 2019, le groupe Entreprises rappelle qu'il est contre toute surtransposition de directive en droit français et donc n'est pas favorable à son extension aux personnes morales. Les Entreprises françaises ont besoin de règles harmonisées au niveau de l'Union européenne pour être compétitives surtout dans un contexte où l'on a besoin de réindustrialiser certaines filières en France et d'attirer des investisseurs.

Cette réserve étant essentielle pour le groupe Entreprises, cela nous a amené à nous interroger sur le sens de notre vote. Toutefois, compte tenu des enjeux du sujet et de la nécessité de l'étudier, le groupe Entreprises a voté favorablement cette résolution.